

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le collectionneur et généalogiste suisse
Herausgeber: Schweizer Bibliophilen-Gesellschaft; Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare
Band: 8 (1934)
Heft: 2-3: Der Familienforscher = Le généalogiste

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DER FAMILIENFORSCHER

Le généalogiste

MITTEILUNGEN
der schweizerischen Gesellschaft
für Familienforschung

BULLETIN
de la Société suisse
d'études généalogiques

No. 2/3

10. Februar 1934

REDAKTION: Dr. A. J. GLOGGNER, Thunstrasse 15, BERN

Organisation du Bureau central de généalogie

(Fin)

C'est essentiellement par son activité comme *Office d'information* que le Bureau central se fera connaître au public. Les renseignements qu'il donnera lui seront fournis en premier lieu par ses collections et ses catalogues et par la riche documentation de la Bibliothèque nationale. Il fournira divers documents bibliographiques, indications de bibliothèque, d'archives de familles, de documents généalogiques et d'études sur des personnes et leur postérité, pour autant que des renseignements pourront en être extraits, etc., etc.

Pour les questions auxquelles la documentation existante ne permettrait pas de donner réponse, le bureau indiquera autant que possible aux intéressés les noms de personnes ou des offices régionaux auxquels ils devraient s'adresser. Le Bureau lui-même pourra, exceptionnellement, se charger d'entreprendre ces recherches d'une façon plus approfondie.

Toutes les tâches énumérées ci-dessus ne peuvent être bien remplies qu'en collaboration avec des groupements et des offices locaux et régionaux et avec l'aide de nombreux amis dans toutes les contrées de la Suisse. Notre champ d'activité s'étend à tout le pays, mais il faut s'assurer le concours de beaucoup de personnes pour réunir une bibliographie aussi complète que possible.